



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 15 JANVIER 2024

Le quinze janvier deux mille vingt-quatre à dix-huit heures et quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. Renaud de Clermont-Tonnerre, Maire, suivant convocation faite le huit janvier deux mille vingt-quatre.

Membres présents : M. Renaud de CLERMONT-TONNERRE, M. Bertrand REGNAULT, Mme Brigitte LOZAC'H, M. Claude SICHE, Mme Annie LONEUX, Mme Anne, Marie QUÉRÉ, Mme Chantal GEFFROY, M. Jean-Claude SALAUN, Mme Annie PAILLER, Mme Hélène TASSEL, M. Yvan PELLÉ, M. Mathieu BRETON, M. Alexandre MOYOU (arrivé à 19h05, a pris part aux votes à partir de la DCM 2024/05), Mme Sophie BELLEC,

Membre absent excusé : M. Hervé LOUSSAUT,

Secrétaire de séance : M. Bertrand REGNAULT

N° Délibération	Objet	Proposition du conseil	Décision
n°2024/01	Programme de voirie 2024 : secteur Kermaria – Validation du projet et demandes de subventions	<ul style="list-style-type: none"> - Valider le programme de travaux de voirie 2024 tel que présenté, - Autoriser le maire à signer les marchés à intervenir ainsi que leurs éventuels avenants, - Autoriser le maire à avoir recours à la prestation de service du service travaux de Morlaix Communauté et à signer la convention à intervenir, - Autoriser le maire à avoir recours à l'entreprise A&T-OUEST et à signer tous les documents nécessaires aux travaux prévus, - Autoriser le maire à solliciter des subventions auprès de l'Etat, de l'agence de l'eau, du conseil régional, du conseil départemental et de tout autre financeur, - Autoriser le Maire à signer tout document nécessaire à la poursuite de cette affaire. 	Adopté à l'unanimité
n°2024/02	Dissolution du syndicat intercommunal d'informatique du Finistère (SIMIF)	<ul style="list-style-type: none"> - Accepter les conditions de la liquidation du SIMIF telles que présentées ci-dessus, - Autoriser le Maire à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération. 	Adopté à l'unanimité
n°2024/03	Rapports annuels sur le prix et la qualité des services d'eau et d'assainissement 2022	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre acte de la communication des rapports sur le prix et la qualité des services d'eau et d'assainissement 2022. 	Adopté à l'unanimité
n°2024/04	Mise a disposition d'un broyeur multi-végétaux : convention avec Morlaix Communauté	<ul style="list-style-type: none"> - Approuver les termes de la convention présentée - Autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de mise a disposition du broyeur multi-végétaux NEGRI ainsi que les éventuels avenants et toutes autres pièces nécessaires à l'exécution de la convention. 	Adopté à l'unanimité

n°2024/05	Désignation des référents pour le plan INFRA POLMAR	- Approuver les désignations proposées ; <ul style="list-style-type: none">. Référent élu Infra POLMAR : Monsieur Bertrand REGNAULT, adjoint au Maire. Référent technique Infra POLMAR : Monsieur Yoann MESGUEN	Adopté à l'unanimité
-----------	---	---	----------------------

Affiché le 22 janvier 2024,